

Caractéristiques :

Couleur fleur : Blanc

Couleur feuillage : Vert

Hauteur : 0 cm

Feuillaison : aucune

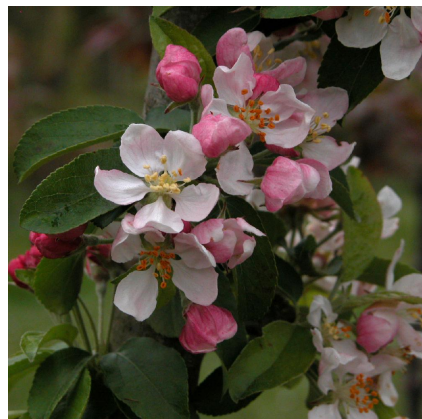
Floraison(s) : Avril - Mai

Type de feuillage: caduc

Exposition : soleil

Type de sol :

Silhouette : Non prÃ©cisÃ©



MALUS 'Golden Hornet'

-> [Accéder à la fiche de MALUS 'Golden Hornet' sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)

DESCRIPTION

Informations botaniques

Nom botanique : MALUS 'Golden Hornet'

Famille : Rosaceae

Description de MALUS 'Golden Hornet'

Le MALUS 'Golden Hornet' est une sélection érigée aux boutons roses printaniers se transformant en fleurs blanche en avril-mai, puis à l'automne en fruits jaunes. L'arbre pourra atteindre 10 m de haut. Les MALUS sont des pommiers qui, la plupart du temps, sont plantés pour leurs fruits consommés de par le monde sous différentes formes. D'autres variétés ont été travaillées et sélectionnées d'abord pour leur floraison mais aussi pour leur fructification en petites pommes décoratives de 1 à 3 cm de diamètre. Celles-ci, même si elles sont comestibles, ne sont pas réellement mangeables. Le pommier fait partie de la grande famille botanique des rosaceae. La floraison printanière est souvent très spectaculaire, allant du blanc au rouge le plus coloré, et présente un avantage très intéressant. C'est un excellent pollinisateur pour les pommiers à fruits dans le verger. Les feuillages peuvent aussi être très décoratifs, notamment les pourpres.

Entretien de MALUS 'Golden Hornet'

Enlever le tuteur au bout de 2/3 ans. Aucun entretien particulier. Eventuellement une petite taille de formation. Maintenir du paillage au pied.

EMPLACEMENT

Emplacement de MALUS 'Golden Hornet'

Type de sol de MALUS 'Golden Hornet'

PARTICULARITÉ

MALUS 'Golden Hornet' supporte les sols calcaires.

MALUS 'Golden Hornet' supporte le climat maritime.

MALUS 'Golden Hornet' supporte le vent.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRE

-> [Accéder à la collection des Toutes les plantes disponible à la vente sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)